



## Séparation conflits

-----  
Par jarafuel

Bonjour,

Après 19 ans de vie commune sans être mariée je viens de quitter mon concubin pour m'installer chez une amie. Mon ex concubin a découvert ma liaison avec un jeune homme qui vie en Tunisie et avec qui je souhaite me marier . Il a été déposer une main courante qui précise que je refuse de lui rendre les clés de notre logement et que je ne me suis pas retirée du bail (effectivement car j'ai des affaires à récupérer) la plainte mentionne que je serai victime d'un mariage gris. Il souhaite empêcher ce mariage. Nous avons une fille de 16 ans que je vois tous les week-end et qui a décider de passer une semaine chez son père et une semaine chez moi lorsque j'aurai trouvé un logement. Que me conseillez vous de faire ? Il m'envoi des messages et m'appelle pour me dire qu'il s'inquiète pour moi c'est usant ! Merci  
Cordialement